La Lettre de l'Etat
en Eure-et-Loir et en région Centre

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Octobre 2013

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

Sommaire

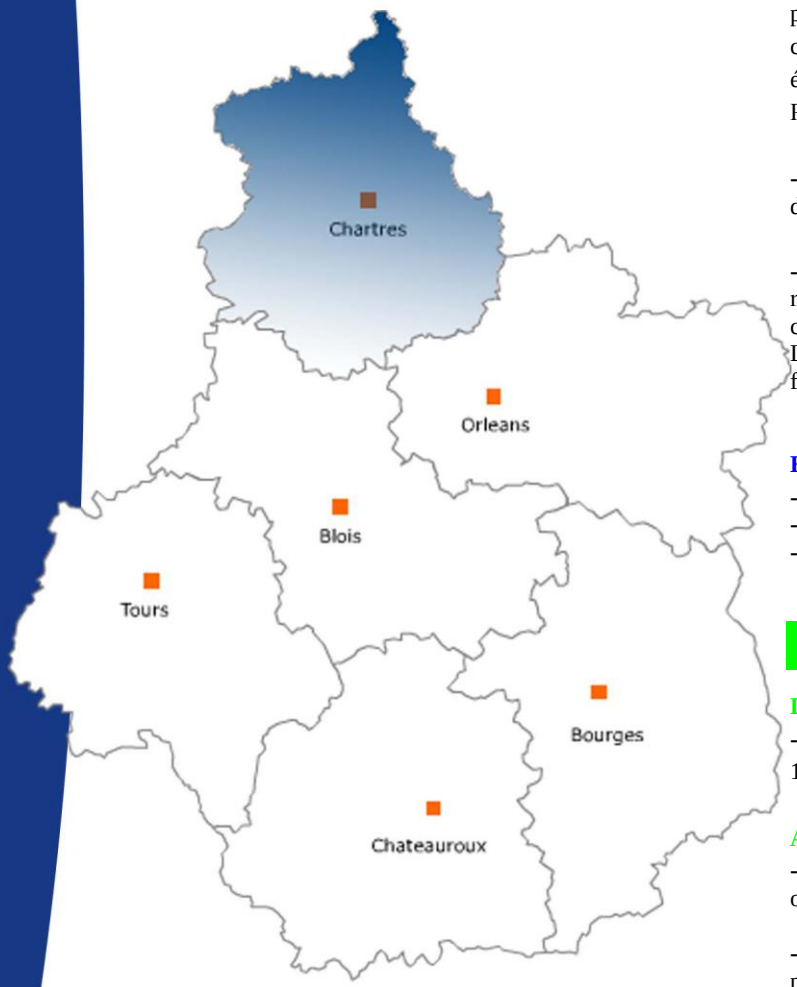

dans votre DEPARTEMENT

EDITORIAL *par Jean-Marc VERZELEN, Directeur départemental des Territoires*

DOSSIER :

- **Visites ministérielles :** Mme PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme ; Mme BERTINOTTI, Ministre délégué en charge de la Famille ; *page 1*

ACTUALITES :

- **La bataille pour l'emploi :** Le préfet parraine 11 emplois d'avenir supplémentaires dans le Dunois ; Petit-déjeuner emploi à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou; Le Secrétaire général de la préfecture présente le dispositif des emplois d'avenir à la communauté de communes de la Beauce Vovéenne; Le préfet et les acteurs économiques euréliens participent au lancement de la Banque Publique d'Investissement France à Orléans ; *page 5*

- **Les Rencontres de la Sécurité :** Tout le programme des Rencontres de la Sécurité, du 16 au 19 octobre 2013; *page 7*

- **La Défense :** Les réductions d'effectifs à venir (2014) sur la base militaire de Châteaudun seront accompagnées par l'Etat ; Interview du colonel Gérard FONTAINE, Commandant de la Base aérienne 279 Lieutenant-Beau de Châteaudun, récemment nommé dans ses fonctions ; *page 9*

EN BREF :

- **Les fonds européens :** L'Europe aide le Perche ! *page 11*
- **L'Agenda** *page 12*
- **Dernière minute :** Mouvement préfectoral à Nogent-le-Rotrou *page 12*

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **La science en fête :** La Fête de la science en région Centre (du 9 au 13 octobre 2013) ; *page 13*

ACTUALITES :

- **Entreprises et emploi :** En région Centre, les nouvelles entreprises ont créé plus de 9000 emplois après cinq ans ; *page 14*

- **Enseignement agricole :** Rentrée dans l'enseignement agricole : une progression des effectifs ; *page 15*

- **Environnement :** Le club régional « Risques naturels et technologiques » ; *page 16*

- **Culture :** Journée-colloque sur la cathédrale Saint-Gatien de Tours (vendredi 18 octobre 2013, à Tours) ; *page 17*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET D'EURE-ET-LOIR

La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Octobre 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Guillaume ROBILLARD, Directeur de Cabinet
Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en région Centre et en Eure-et-Loir - Crédits photos : services de l'Etat en Eure-et-Loir, ville de Chartres, l'Echo républicain

Editorial,

par Jean-Marc VERZELEN,
Directeur départemental des Territoires

« La direction départementale des territoires porte, sous l'autorité du préfet, un certain nombre de politiques publiques actuellement en forte évolution.

Partenaire des collectivités, la DDT les accompagne dans la planification des documents d'urbanisme en intégrant les évolutions réglementaires et sociétales : gestion économe des espaces agricoles naturels et forestiers, réduction des déplacements par une meilleure corrélation entre l'urbanisation et les transports collectifs, amélioration énergétique des bâtiments, lutte contre le changement climatique.

La sécurité routière, la reconquête de la qualité de l'eau, la prévention des risques naturels et technologiques, la mise en œuvre de la politique agricole nationale et européenne sont autant de sujets qui mobilisent les équipes de la DDT dans un esprit de concertation et avec le souci du développement économique durable et de l'emploi.

Les projets de loi en cours de préparation ou en débats auront un impact important dans l'évolution des missions de la DDT :

- Le projet de loi « Accès au logement et rénovation de l'urbanisme » a pour objectifs d'améliorer l'accès au logement, de lutter contre l'habitat indigne, d'améliorer la lisibilité et l'efficacité des politiques publiques du logement et de moderniser l'urbanisme dans une perspective de transition écologique des territoires.

- Le projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a prévu de réorienter les interventions sur les quartiers prioritaires sur la base d'une concertation et d'un partenariat élargi.

- Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt prévoit de renforcer la performance économique et environnementale des filières agricoles et alimentaires, par des mesures sur le foncier, les structures agricoles, les interprofessions....La réforme de la politique agricole commune va induire une convergence des aides européennes avec un appui particulier à l'élevage.

Autant d'évolutions et de défis que les agents de la DDT sont prêts à relever. »

Déplacement de M^me^ Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme lors des Artisanales de Chartres le 11 octobre

Depuis 20 ans, les Artisanales de Chartres mettent à l'honneur des savoir-faire uniques et l'audace permanente des artisans en France, dans tous les domaines. Pendant 4 jours, sur 16 000 m2, 500 exposants et 1000 apprentis, représentant les 150 métiers de l'artisanat, ont accueilli **75 000 visiteurs** : une occasion unique de découvrir et partager leurs techniques innovantes et audacieuses.

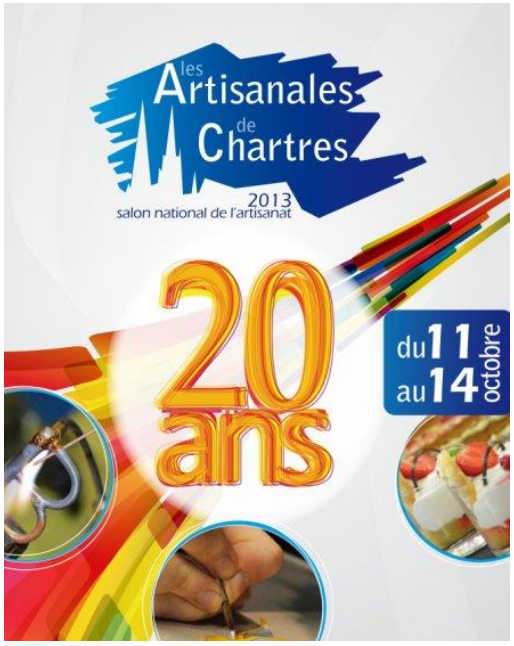

Le 11 octobre, Mme Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, est venue inaugurer à Chartres cette édition anniversaire. A cette occasion, elle a pu visiter les différents pavillons pour découvrir et échanger avec les créateurs et concepteurs.

« Les artisanales de Chartres, c'est un lieu de rencontre des jeunes apprentis avec des artisans confirmés, un lieu d'échanges et de débats, enfin, un lieu où ***les métiers de l'artisanat sont mis en valeur****, dans toute leur diversité, avec* ***plus de 150 métiers représentés.***

Je crois en effet que l'artisanat est à la fois un moteur clé du redressement économique de notre pays, et qu'aujourd'hui ces métiers souvent anciens vivent une mutation profonde et revêtent un attrait nouveau. »

« Aujourd'hui, ***l'artisanat représente 1 million d'entreprises, 3 millions d'actifs*** *et 10% du PIB.*

Au-delà des chiffres et du poids économique, c'est surtout une chance pour la France d'avoir toutes ces entreprises qui maintiennent et développent une activité, qui fabriquent et exportent des produits de qualité, font rayonner nos savoir-faire. »

©Thierry Même – L'Echorépublicain.fr

« Chaque année, de nombreux emplois sont à pourvoir dans certains secteurs de l'artisanat, comme les métiers de bouche ou le bâtiment (…). C'est pourquoi ***inciter les jeunes à s'orienter vers ces filières****, tout en renforçant l'attractivité de ses métiers est un enjeu majeur.*

C'est pour cela que l'action du Gouvernement est résolument tournée vers la ***valorisation des métiers de l'artisanat.*** *Il est nécessaire de faire savoir aux jeunes (…) que ces filières (…) sont des filières d'avenir. »*

© Guillermo Osorio – Ville de Chartres

« Je veux par-dessus tout que les jeunes sachent que le secteur de ***l'artisanat représente à lui seul un potentiel d'emplois important*** *: 30.000 artisans vont partir à la retraite tous les ans dans les 5 prochaines années et 63 % des entreprises du secteur cessent leur activité faute de repreneur.*

C'est pour cela que ***les contrats de générations*** *garantissent la transmission de ces savoirs d'excellence qui animent ces professions. Parce que je suis convaincue que la modernité puise sa force dans l'expérience, et qu'il nous est impératif de garantir la transmission de celle-ci. »*

© Guillermo Osorio – Ville de Chartres

© Guillermo Osorio – Ville de Chartres

« C'est pour cela, enfin, que je travaille avec les ministres concernés à mieux adapter les Centres de Formation des Apprentis et les lycées professionnels aux besoins des entreprises. L'orientation des jeunes, leur formation et la revalorisation des filières artisanales est un enjeu majeur pour le secteur.

Environ ***200 000 apprentis sont formés chaque année aux métiers de l'artisanat*** *et 80% d'entre eux sont embauchés à l'issue de leur formation. C'est un beau succès ! »*

Déplacement de M^{me} Dominique BERTINOTTI, Ministre délégué en charge de la Famille à Chartres, Lucé et Lèves le 14 octobre

Lors de son déplacement en Eure-et-Loir le 14 octobre, Mme BERRTINOTTI, Ministre délégué en charge de la Famille, s'est tout d'abord rendue à la Caisse d'Allocations Familiales de Chartres où, accueillie par M. FROGER, le Président, et M. GRETHEN, le Directeur de la CAF, elle a pu échanger avec les représentants du personnel.

Elle s'est ensuite rendue à Lucé pour inaugurer, notamment en présence du Maire et de la Députée de la circonscription, l'espace multi-accueil « Les Lucioles », avant de se rendre à Lèves pour participer à une table ronde sur la réforme des rythmes scolaires, animée entre autres par le maire de la commune et le Directeur académique des services de l'Education Nationale.

Visite et échanges avec les représentants du personnel de la CAF d'Eure-et-Loir – Accueil par M. FROGER, Président, et M. GRETHEN, Directeur de la CAF

EN EURE-ET-LOIR
DOSSIER – Visites ministérielles

Inauguration de l'espace multi-accueil « Les Lucioles », à Lucé – Accueil par le maire Emmanuel LECOMTE

Table ronde sur la réforme des rythmes scolaires, à Lèves - Accueil par le maire Nicolas ANDRE

Le préfet parraine 11 emplois d'avenir dans le Dunois

Bernard GONZALES, Sous-préfet, a organisé le jeudi 26 septembre à la sous-préfecture de Châteaudun une séance de signature de contrats «Emplois d'Avenir».

Le Préfet a parrainé **11 jeunes** bénéficiaires de ce dispositif : 4 ont conclu un contrat en entreprises (à Brou, Bonneval et Cloyes-sur-le-Loir), 2 avec une commune (Châteaudun et Romilly-sur-Aigre) et 5 avec des structures associatives dans le champ social.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de nombreux élus dont le Sénateur-Maire de Bonneval, le Maire de Châteaudun, les Conseillers Généraux de Marboué et Châtillon-en-Dunois, le Président de la MILOS.

Dans son allocution, le Préfet s'est réjoui qu'au 26 septembre, **425 jeunes** du département aient accédé à un emploi grâce à ce dispositif.

Il a souhaité que la mobilisation en faveur de l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes, se maintienne dans les mois à venir.

Le préfet parrainant les emplois d'avenir à Châteaudun

Petit-déjeuner emploi à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou

Le 8 octobre 2013, Mme Michèle BAMEUL, Sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, a accueilli 8 entreprises de l'arrondissement pour un **petit-déjeuner emploi** à l'occasion duquel la Milos et la Directrice de Pôle Emploi de Nogent-le-Rotrou ont présenté les emplois d'avenir et les contrats de génération.

Les secteurs de l'artisanat (***SARL*** LEDRU), de l'agro-alimentaire (VALLEGRAIN), du secteur médical (B. BRAUN MEDICAL), de la cosmétique (EURO-WIPES), de la mécanique et de l'industrie (LEMOINE France, MANUFACTURES DU CHATEAU, SCOMA, SEFARD) étaient représentés.

Trois chefs d'entreprise ayant déjà recruté chacun un jeune dans le cadre des emplois d'avenir ont apporté leur témoignage.

Pour en savoir plus : http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir

Le Secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, Jean-Paul VICAT, présente le dispositif des emplois d'avenir devant la communauté de communes de la Beauce Vovéenne

Le 8 octobre, Jean-Paul VICAT, Secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, a présenté le dispositif des emplois d'avenir aux membres de la communauté de communes de la Beauce Vovéenne.

Il a notamment rappelé dans son allocution que le dispositif des emplois d'avenir répond à **une priorité**, celle de **la lutte contre le chômage des jeunes** et, en particulier, les jeunes sans qualification ou faiblement diplômés. Les emplois d'avenir doivent permettre à terme aux jeunes peu ou pas qualifiés de s'insérer durablement dans l'emploi.

Il a également annoncé le bilan départemental au 8 octobre : **463 emplois d'avenir signés**, soit 66% de l'objectif des 700 contrats à conclure d'ici au 31 décembre 2013, et 157 emplois d'avenir supplémentaires en cours de négociation.

Le préfet et les acteurs économiques euréliens participent au lancement de la Banque Publique d'Investissement France à Orléans

Outil essentiel du Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, «la Banque Publique d'Investissement est un groupe public au service du financement et du développement des entreprises, agissant en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et conduites par les régions » (article 1er de la loi du 31 décembre 2012 relative à la création de la BPI). La BPI a pour actionnaire l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le lancement officiel de la BPI France en Région Centre a eu lieu le mardi 17 septembre 2013 à Orléans sous la présidence de Nicolas DUFOURCQ, Directeur Général de la BPI France, de François BONNEAU, Président du Conseil Régional, Président du Conseil d'Orientation de la BPI France en région Centre, et de Pierre-Etienne BISCH, Préfet de Région.

Le Préfet d'Eure-et-Loir et des acteurs économiques euréliens étaient présents à cette manifestation. Successeur d'OSEO, du FSI-Région, de CDC entreprises et de la COFACE, BPI France accompagne déjà de nombreuses entreprises en Eure-et-Loir.

Retrouvez cet article sur : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda

Les 1ères Rencontres de la Sécurité en Eure-et-Loir

LES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ du 16 au 19 octobre 2013

MERCREDI 16 OCTOBRE 2013

	▶ MATIN ◀	▶ APRÈS-MIDI ◀
GENDARMERIE	• Mise en place de la piste Mini-vélo de la prévention routière - EDSR28 : 9h00/12h00 : Barjourville (voie publique) • Intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) : 8h55/11h00 : 3 classes de 6e *(Thème : les violences)* et 1 classe de 4e *(Thème : la loi)*, à Châteaudun au collège Anatole France	• Mise en place de la piste Mini-vélo de la prévention routière - EDSR28 : 14h00/18h00 : Barjourville *(voie publique)* • Opération de sensibilisation des habitants et des commerçants à la lutte contre les cambriolages et les vols à main armée sur Châteaudun
POLICE NATIONALE	• Intervention de la DDSP 28 : 2 classes de 5e *(Thème : addiction à internet)*, à Dreux au collège Martial Taugourdeau *(ZSP)*	
SDIS	• Initiation à l'utilisation d'un défibrillateur et aux gestes de premiers secours pour le personnel de l'entreprise Roy à Saint-Piat	
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	• Formation sur les risques routiers pour les techniciens nationaux de La Poste, à Chartres au Centre National de formation	• Sensibilisation sur les addictions à destination des jeunes *(13/18 ans)*, à Toury au Centre de Jeunesse

JEUDI 17 OCTOBRE 2013

	▶ MATIN ◀	▶ APRÈS-MIDI ◀
GENDARMERIE	• Intervention de la BPDJ : 8h55/11h00 : 5 classes de 5e *(Thème : internet)* à Gallardon au collège Val-de-Voise	• Intervention de la BPDJ : 14h30/16h30 : 3 classes de 5e *(Thème : internet)* à Janville au collège Notre-Dame • Signature de la convention Pôle Emploi et Gendarmerie : 14h30 : Groupement de gendarmerie de Lucé, en présence de M. le Préfet
POLICE NATIONALE	• Intervention du Policier formateur anti-drogue *(PFAD)* : 2 classes de 3e *(Thème : cannabis et rappel à la loi)* à Luisant au collège Jean Monnet	• Opération de sensibilisation des habitants et des commerçants à la lutte contre les cambriolages et les vols à main armée sur Chartres et Dreux
SDIS	• Exercice d'évacuation au lycée professionnel Gilbert Courtois à Dreux avec les pompiers juniors du lycée, suivi d'une intervention simulée des sapeurs-pompiers	
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	• Sensibilisation du personnel de l'entreprise de Transports SAULNIER à Dambron	• Sensibilisation de l'ensemble du personnel des services, de Chartres et Dreux, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

VENDREDI 18 OCTOBRE 2013

	▶ MATIN ◀	▶ APRÈS-MIDI ◀
GENDARMERIE	• Intervention de la BPDJ : 10h00/12h00 : 3 classes de 4e *(Thème : l'alcool)* à Brezolles au collège Vlaminck	• Opération de sensibilisation des habitants et des commerçants à la lutte contre les cambriolages et les vols à main armée sur Nogent-le-Rotrou • Opération "Tranquillité vacances" : sensibilisation des habitants à la lutte contre les cambriolages - circonscription de la COB de Châteaudun
POLICE NATIONALE	• Cérémonie d'installation du nouveau directeur départemental de la sécurité publique, M. Gérard Morena, à 10h00 à l'hôtel de police de Chartres en présence notamment du Préfet et du Directeur central de la sécurité publique, M. Pascal Lalle	• Intervention à 14h00 à Chartres au collège Hélène Boucher en présence de M. le Préfet, du DCSP et du DDSP nouvellement installé : - sur la sécurité routière - intervention du formateur anti-drogues - présentation des métiers de la police • Présentation à la presse à 15h45 des nouveaux fonctionnaires affectés au commissariat de police de Dreux

SAMEDI 19 OCTOBRE 2013 Parking et Galerie CORA de Dreux

	▶ de 12 h à 18 h 30 ◀
SDIS	• Un atelier d'utilisation du matériel de désincarcération par le public et découpe d'une voiture • Un atelier de prévention des feux domestiques • Un atelier d'utilisation de la caméra thermique et recherche des victimes dans une tente enfumée • Un parcours pour les enfants avec le port d'une tenue de feu et d'un appareil respiratoire • Un échelle aérienne déployée • 1 stand de promotion du volontariat • 1 stand de présentation du service de santé et de secours médical
UIISC NOGENT-LE-ROTROU	• Présentation de camions feux de forêts, de matériel de secours et de sauvetage de victimes sous décombres • Présentation des interventions en risques technologiques
GENDARMERIE	• Trois modules sous ~~s~~tands couverts - Sécurité routière avec un simulateur mini-moto, un stand Prévention tenu par la BPDJ 28, et un stand infos-carrières • Une piste prévention routière mini-vélo mise en œuvre par les personnels de l'Escadron départemental de sécurité routière 28 • Présentation des missons du "référent sûreté départemental"
POLICE NATIONALE	• Un stand sécurité routière, maquette destinée aux enfants, parcours avec port de lunettes simulant l'état d'ébriété. • Un stand promotion des carrières. • Prévention situationnelle • Démonstration de la brigade équestre des Yvelines
POLICE MUNICIPALE	• Présentation des fonctions et missions des policiers municipaux
CROIX-ROUGE	• Présentation du matériel et des missions de la Croix-Rouge Française
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	• Sensibilisation à la sécurité routière *(alcool, vitesse, deux-roues, jeunes, hypovigilance ...)* avec différents simulateurs : voiture tonneau, auto-choc, simulateur quatre roues sur les fautes de comportement, simulateur deux-roues, mini-bar fictif, parcours de simulation d'alcoolémie, animation avec un questionnaire sur la sensibilisation à la Sécurité Routière, distribution d'objets de communication et de sécurité *(trousse de secours pour les voitures, témoin d'usure des pneus, brassards fluorescents...)*
ASSOCIATIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	• Présentation des actions des associations de prévention de la délinquance et de lutte contre les drogues *(JADES, AFIDA, AVIEL, CICAT, Boxe citoyenne, CESEL, Agir, ADSEA, CNID 28)*

Les réductions d'effectifs à venir sur la base militaire de Châteaudun seront accompagnées par l'Etat

© Ministère de la Défense

Le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 et la révision générale des politiques publiques (RGPP) prévoyaient la suppression de 55 000 postes au Ministère de la Défense. Au titre de l'achèvement de ces mesures inscrites dans la loi de programmation militaire 2009/2014, 10 000 postes restent encore à supprimer. Cette réduction des effectifs impose la fermeture d'implantations militaires ou le transfert d'unités, en adéquation avec le nouveau format des armées, ainsi que la mise en œuvre de mesures de rationalisation et d'optimisation des structures et des fonctions d'administration et de soutien.

C'est dans ce contexte global que le Gouvernement a décidé de **maintenir une implantation militaire d'envergure à Châteaudun** tout en réduisant les effectifs (90 postes militaires et 10 postes civils). En conséquence, à l'été 2014 interviendra une nouvelle réduction des effectifs des formations actuellement stationnées sur le site de la base aérienne 279 de Châteaudun qui, par ailleurs, se transformera en **Elément Air Rattaché de la base aérienne 123 d'Orléans Bricy.**

Le Ministère de la Défense assurera directement le pilotage du **plan d'accompagnement social** mis en œuvre au profit des personnels civils et militaires concernés par ces mesures de restructuration.

Le Ministère de la Défense poursuivra également le projet de création sur le site d'activités de déconstruction d'aéronefs.

Le Gouvernement prend aussi toute la mesure de l'impact de cette décision sur la démographie et l'activité économique locale. C'est pourquoi un **dispositif d'accompagnement territorial** adapté sera mis en œuvre au profit de la commune de Châteaudun. Ce dispositif comprendra notamment la mise en place d'un **contrat de redynamisation de site Défense (CRDS)**, avec le concours du Ministère de la Défense et de la DATAR.

Au plan local, le préfet d'Eure-et-Loir assurera la mise en œuvre de ce dispositif d'accompagnement territorial et économique, et notamment la préparation et le suivi du contrat de redynamisation de site Défense. Le pilotage de ce dispositif associera étroitement les élus et les acteurs économiques locaux.

Dans ce but, le préfet d'Eure-et-Loir a installé vendredi 11 octobre 2013 un **Comité de site Défense** associant l'ensemble des acteurs concernés (élus locaux, collectivités locales, services de l'Etat).

©*L'Echo républicain Centre France*

Interview du colonel Gérard FONTAINE, Commandant de la base aérienne 279 Lieutenant-Beau à Châteaudun

1/ A l'été 2014, la BA connaîtra une réduction de ses effectifs. Vous attendiez-vous à cette annonce ?

L'effort demandé à la Nation dans le cadre de la réduction des déficits publics concerne tous les ministères. Les mesures annoncées ne sont donc pas une surprise dans la mesure où l'armée de l'air allait bien entendu être mise à contribution au même titre que les autres armées, directions et services. Par ailleurs, la diminution continue de l'activité du site de Châteaudun se traduit naturellement par une baisse des effectifs. La diminution du format des avions de combat avec les retraits à l'été 2013 d'une partie des M 2000 C, puis à l'été 2014 de la totalité de la flotte de Mirage F1 amène à diminuer fortement les mouvements d'entrée et de sortie de stockage à compter de l'été 2014. La décision de transférer l'Escadron de Convoyage vers Orléans offre un gisement d'économie du fait de la fermeture de la plateforme en dehors des mouvements nécessaires pour les entrées et sorties de stockage. Le soutien de la plateforme sera en grande partie assuré directement à partir d'Orléans, avec un transfert limité des personnels.

Ce qui peut surprendre en revanche, c'est la rapidité avec laquelle s'est fait le passage de la base aérienne en Elément Air Rattaché.

2/ Concrètement, qu'est-ce que cela signifie en termes d'activité ?

La transformation en Elément Air Rattaché signifie que le site de Châteaudun sera commandé par le commandant de la base aérienne 123 d'Orléans. La plupart de l'activité de gestion du personnel sera réalisée à partir d'Orléans. Les fonctions nécessitant une présence au plus près des administrés seront toutefois maintenues de manière à assurer une qualité de service équivalente.

En dépit de ce changement de statut et de la baisse conséquente des effectifs, les missions du site demeurent : la fonction stockage des avions dans le cadre de la gestion de flotte reste une activité pérenne car Châteaudun est le seul site en France à bénéficier d'une telle capacité de stockage. Par ailleurs, les centres de production et d'hébergement informatiques totalisant une centaine de techniciens ne sont pas concernés par ces restructurations.

3/ Quels sont les axes prioritaires de votre action d'ici l'été 2014 ?

Il s'agit avant tout de travailler en liaison avec tous les acteurs de la chaîne Ressource Humaine pour que les personnels qui sont directement ou indirectement touchés par ces restructurations soient bien pris en compte. Les populations les plus fortement impactées sont les militaires du rang et les personnels civils, qui ne disposent pas de la même culture de mobilité que les sous-officiers ou encore les officiers. Des analyses au cas par cas seront nécessaires de manière à ce qu'il n'y ait pas de laissés pour compte.

Par ailleurs, la réduction du nombre de personnel induit une étude particulière sur le maintien ou l'adaptation de certaines fonctions, car de toute évidence le périmètre devra être réduit. Il convient donc d'identifier les fonctions qui seront abandonnées, limitées ou encore maintenues telles quelles. Ceci se fera en étroite collaboration avec le commandement de la base aérienne 123 d'Orléans qui reprendra la responsabilité de l'ensemble des activités du site.

La mise en œuvre du projet relatif à la gestion de fin de vie des aéronefs et le montage d'une chaîne de déconstruction revêt plus que jamais une importance capitale. Ce projet devrait voir le jour très prochainement et constituera l'une de mes priorités d'ici la fin de mon mandat.

L'Europe aide le Perche !

Pour découvrir l'action de l'Europe en Eure-et-Loir et plus particulièrement dans le Perche, une action de communication sur l'utilisation des fonds européens, et spécifiquement celle du **FEADER**, a été organisée mardi 1er octobre, dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, en présence d'élus locaux, de représentants du Conseil régional, de la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, des services de l'Etat et de la presse.

A travers la visite de deux sites ayant bénéficié du soutien financier de l'Europe, cette manifestation a été l'occasion de découvrir concrètement les domaines variés d'intervention du FEADER, dont l'objectif premier est d'**accompagner le développement des territoires ruraux et** d'**en favoriser l'attractivité**, comme l'a souligné Mme BAMEUL, Sous-préfète, dans son discours d'accueil.

L'exploitation de polyculture et d'élevage « Le GAËC Beaudoux », à Champrond-en-Gâtine, a bénéficié d'aides européennes à trois reprises pour améliorer de manière qualitative la production de la structure (élevage et culture) et moderniser l'exploitation (agrandissement des bâtiments d'élevage, acquisition d'une désherbineuse et d'un refroidisseur de lait).

L'Hôtel–restaurant « Le Chêne Doré », situé sur la commune de la Loupe, a bénéficié du soutien du FEADER pour des travaux de mise aux normes en termes de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dans son allocution, le préfet d'Eure-et-Loir a précisé que **les fonds européens visent à accompagner le développement économique et humain des différents espaces du territoire, aussi bien urbains que ruraux**, par l'octroi de subventions aux acteurs de projets dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire ou encore les activités économiques. Au terme de la programmation 2007-2013, l'Union européenne aura investi au total **près de 564 millions d'euros en région Centre** à travers les trois fonds ***FEDER***, FEADER et ***FSE***.

Retrouvez cet article sur : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda

L'Agenda : quelques repères

- **17 octobre : Dans le cadre des Rencontres de la Sécurité, signature d'une convention de partenariat entre la gendarmerie nationale et pôle emploi**
- **18 octobre et 19 octobre : Les Rencontres de la Sécurité – Voir le programme en page 8**
- **19 octobre : Bilan d'étape de la zone de sécurité prioritaire à Dreux**
- **7 novembre : Assemblée générale de la CCI d'Eure-et-Loir**
- **11 novembre : Cérémonie commémorative à la Butte des Charbonniers à Chartres**
- **12 novembre : Signature de contrats emplois d'avenir à l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 28)**
- **14 novembre : 50ème anniversaire de la création de l'ONM en présence du Général GORGELIN, Grand Chancelier**
- **22 novembre : Célébration de la Sainte-Geneviève, patronne des Gendarmes**
- **25 novembre : Session de la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir**
- **25 novembre : Session de la Chambre des Métiers d'Eure-et-Loir**

Dernière minute

Mouvement préfectoral à Nogent-le-Rotrou

La Sous-préfète de Nogent-le-Rotrou rejoint la préfecture de Police

Sa successeure prendra ses fonctions le 5 novembre prochain

Par décret du président de la République publié au Journal officiel de la République de ce jour, il est mis fin aux fonctions de Mme BAMEUL, sous-préfète de Nogent-le-Rotrou depuis mars 2011. Elle est promue directrice de cabinet du Directeur de la police générale à la Préfecture de Police à Paris.

Elle a pour successeure Mme Franceline FORTERRE-CHAPARD (décret du 12 octobre 2013 également publié ce jour). Agée de 33 ans et issue du corps des commissaires des armées, Mme FORTERRE-CHAPARD est lauréate du tour extérieur des sous-préfets 2013.

Mmes BAMEUL et FORTERRE-CHAPARD prendront leurs nouvelles fonctions à Paris et Nogent-le-Rotrou le mardi 5 novembre prochain.

Le préfet d'Eure-et-Loir organisera début novembre à Nogent-le-Rotrou une réception pour le départ de Mme BAMEUL.

Pendant son séjour en Eure-et-Loir, Michèle BAMEUL s'est particulièrement consacrée à la lutte contre le chômage, à l'accompagnement des entreprises, aux questions de sécurité, à la ruralité et à l'aménagement du territoire.

La Fête de la science en région Centre
9 – 13 octobre 2013

Un événement annuel

Initiée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Fête de la science est le rendez-vous incontournable entre les citoyens et les acteurs de la communauté scientifique. La Fête de la science est soutenue en région Centre par les collectivités locales (Conseil régional, Conseils généraux, villes), en partenariat avec le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, les Universités d'Orléans et de Tours, les écoles d'ingénieurs, les entreprises et pôles de compétitivité, les musées et acteurs culturels, les bibliothèques et associations et des organismes de recherche, et est coordonnée par le CCSTI (Centre de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle) Centre•Sciences.

La science partout et pour tous

Chercheurs, enseignants, entreprises, musées, associations, bibliothèques... La Fête de la science, pour tous, c'est l'envie et le plaisir de partager avec le grand public des démonstrations, expériences, animations, visites, conférences, spectacles,...

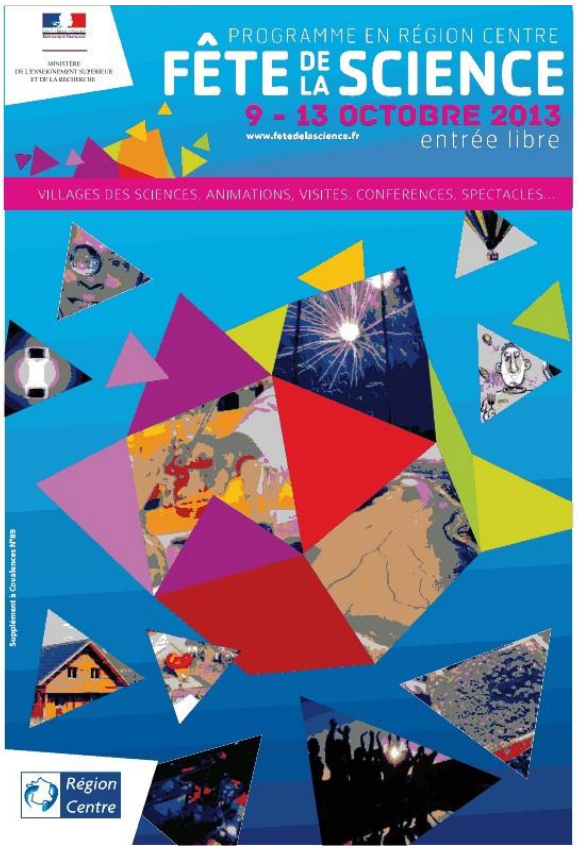

7 villages des sciences sont proposés :

Blois : ENIVL (École nationale d'ingénieurs du Val de Loire) et IUT
Bourges : IUT (département Mesures physiques)
Chartres : Pôle universitaire d'Eure et Loir
Châteauroux : IUT
Orléans : BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières)
Tours : Université (site des Tanneurs)
Vierzon : Centre de congrès.

L'édition 2013, une Fête pour toutes les sciences

Pour la 22ème édition, la Fête de la science s'ouvre à l'innovation, à la technologie, aux sciences de la vie et de l'univers, aux sciences de l'ingénieur, aux mathématiques, aux sciences physiques, aux sciences humaines et sociales, à l'environnement et au développement durable, aux nanotechnologies,... Toutes les sciences seront en fête du 9 au 13 octobre, sous le signe de « l'infiniment petit à l'infiniment grand » et de « l'eau » dans de nombreux projets présentés en semaine et durant le week-end.

Plus d'informations

Le programme complet de la Fête de la science en région Centre est disponible sur le site www.centre-sciences.org.

En région Centre, les nouvelles entreprises ont créé plus de 9 000 emplois après cinq ans

Les entreprises installées en 2006 dans le Centre ont créé 9 300 emplois et plus d'une entreprise sur deux est encore en activité cinq ans après sa création.

Le taux de survie est plus élevé dans la région qu'au niveau national (54,1 % contre 51,5 %). Cela tient essentiellement à un meilleur profil des créateurs et à une concurrence moindre en raison d'un taux de création inférieur.

Par rapport à l'année de la création (2006), l'emploi diminue moins que le nombre d'entreprises. Les entreprises pérennes se sont en effet développées et ont compensé trois cinquièmes des pertes d'emploi des entreprises qui n'ont pas survécu.

Les secteurs des services aux entreprises et de l'industrie ont été les plus dynamiques. Le taux de survie à cinq ans est plus élevé dans les territoires ruraux, notamment dans les départements du sud de la région, par ailleurs fragilisés par la crise économique.

La pérennité des entreprises dépend largement de leur profil. Plus le capital de départ est élevé, meilleure est la survie. Ainsi, le taux de survie des entreprises ayant investi plus de 40 000 euros atteint 67 %.

Les sociétés résistent également mieux que les entreprises individuelles. Une expérience du créateur dans le domaine d'activité de son entreprise ou un diplôme élevé sont également déterminants.

L'aide aux projets est favorable à la survie, surtout au lancement de l'activité, lorsqu'elle s'accompagne d'une formation. C'est d'autant plus vrai pour les créateurs les plus fragiles comme les chômeurs.

Pour en savoir plus

Le n° 192 d'Insee Centre Info « *En région Centre, les nouvelles entreprises auront créé plus de 9 000 emplois après cinq ans* **»,** est disponible sur http://www.insee.fr/fr/regions/centre, rubrique « Les publications ».

Cette étude a été réalisée en partenariat avec le Conseil régional du Centre et la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre.

Rentrée dans l'enseignement agricole : une progression des effectifs

A la rentrée 2013, en région Centre, plus de 8 300 élèves et étudiants et 1 600 apprentis ont intégré une formation du secteur agricole dans les 35 établissements de la région. On note une augmentation des effectifs de 2,1 % par rapport à 2012, qui touche l'enseignement public (+ 3 %) comme l'enseignement privé (+ 1,5 %). La hausse des effectifs est la plus marquée dans le Cher (+ 5 %), dans l'Indre (+ 3 %) et dans le Loiret (+ 3 %).

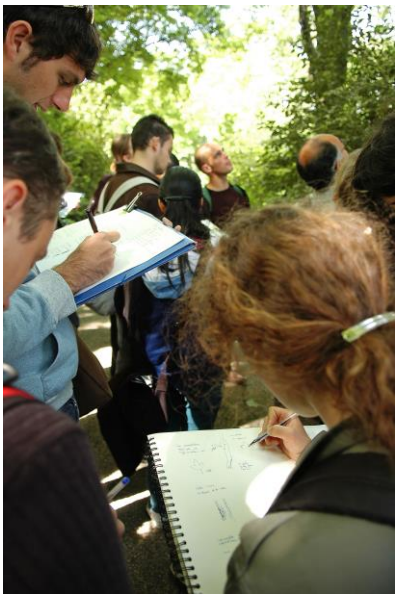

Le niveau III (BTS Agricole et CPGE – Classes préparatoires aux grandes écoles) et, dans une moindre mesure, le niveau IV (Bac Professionnel - Bac Général S et Bac Technologique STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) enregistrent une progression de leurs effectifs. Inversement, le nombre d'élèves pour les niveaux CAPA, 4ème et 3ème de l'enseignement agricole est en diminution.

Hormis l'enseignement général, les secteurs des services et de la production restent les plus importants en terme d'effectifs.

La palette des formations offerte dans l'enseignement agricole est large et couvre l'ensemble des champs professionnels des secteurs de la production agricole (animale, végétale et horticole), des équipements de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles (industries agroalimentaires, laboratoire d'analyse), des activités hippiques, de la forêt, du paysage, des métiers de l'environnement, des services aux personnes et aux territoires et de la commercialisation.

Les diplômes vont du niveau V (CAP, BEP) au niveau III (Bac + 2). Ils sont préparés par la voie de la formation scolaire ou par la voie de l'apprentissage. Si l'enseignement agricole est très fortement tourné vers l'enseignement professionnel, il propose également des formations générales : 4ème et 3ème de l'enseignement agricole, Bac Technologique STAV, Bac S option Ecologie et territoires et classes préparatoires aux concours des Écoles supérieures de l'agriculture et vétérinaires.

L'enseignement agricole a toute sa place dans la refondation de l'École de la République, en complémentarité avec l'Éducation nationale.

La prochaine Loi d'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt comportera un chapitre sur l'enseignement agricole. Elle visera à répondre à un objectif de promotion sociale et d'insertion professionnelle et à mobiliser l'enseignement agricole comme acteur central de la mutation de l'agriculture française.
L'enseignement agricole a à cœur de s'impliquer dans la démarche agro-écologique « Produire autrement », en expérimentant une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement, et en ouvrant les jeunes à la culture européenne et internationale.

En savoir plus

- document « Connaître l'enseignement agricole en région Centre »
  http://ddaf45.agriculture.gouv.fr/Pres-de-10-000-eleves-etudiants-et
- dossier de rentrée de l'enseignement agricole
  http://ddaf45.agriculture.gouv.fr/Les-5-missions-de-l-enseignement

Le club régional « Risques naturels et technologiques »

Un lieu d'échanges privilégiés pour la mise en œuvre de la politique de gestion des risques majeurs

Le club régional « Risques naturels et technologiques » a vu le jour en mai 2011.
Il s'agit d'un organe de pilotage et d'animation les services de l'État au niveau régional, concernant la mise à œuvre opérationnelle de la politique de gestion des risques majeurs. Autour de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Centre, il est constitué principalement des personnels des services risques des Directions départementales des territoires (DDT) et Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DD(CS)PP) ; s'y adjoignent également suivant les sujets et disponibilités, d'autres personnels des préfectures (Service interministériel de la défense et de la protection civile - SIDPC, Bureau de l'environnement) et des DDT (urbanisme, gestion de crise, police de l'eau) ainsi que des représentants de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).
Son objectif est de favoriser le travail en mode projet, les échanges et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les services départementaux et la DREAL dans les domaines des risques naturels au sens large (inondations, mouvements de terrains, cavités souterraines, retrait gonflement des argiles etc...) et des risques technologiques (en particulier la mise en œuvre des Plans de prévention des risques technologiques - PPRT).
Le club est co-piloté par le Service environnement industriel et risques de la DREAL Centre et le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de Blois. Il se réunit deux fois par an en moyenne dans les locaux de la DREAL Centre à Orléans. Toutefois, sur les sujets risques technologiques et concernant plus particulièrement l'avancement des PPRT, des réunions spécifiques se tiennent désormais chaque trimestre, à la demande du Préfet de région.

Le club a pour vocations de :

– piloter et coordonner les services départementaux pour la mise en œuvre des actions prévues par la stratégie régionale ou nationale,

– diffuser les outils méthodologiques, la réglementation et les éléments de doctrine et, le cas échéant, à porter les questions auprès des instances nationales,

– consolider les objectifs en matière de programmation et d'avancement des actions issus des discussions menées au niveau départemental. Cette programmation permet de fixer les besoins budgétaires liés à l'avancement de ces actions (outils de concertation, reprographie, enquête publique, études technique, subventions…).

Au niveau du risque technologique, l'un des grands chantiers de cette instance est aujourd'hui de préparer la mise en œuvre effective des PPRT après leur approbation sur le territoire en accompagnant les riverains et les financeurs dans leurs démarches.
La dernière réunion du Club s'est tenue le 27 septembre 2013 et a été suivie par 36 personnes. Ont été évoqués entre autres, les thèmes des PPRT, du projet de loi de finances 2014 et de la révision des guides des Fonds de prévention des risques naturels majeurs. La prochaine rencontre est prévue en janvier 2014.

Photo : DREAL Centre - L'État développe de façon régulière des lieux d'échanges et de réflexions pour assurer une meilleure protection des populations.

Journée-colloque sur la cathédrale Saint-Gatien de Tours
Vendredi 18 octobre 2013, à Tours de 9h à 18h

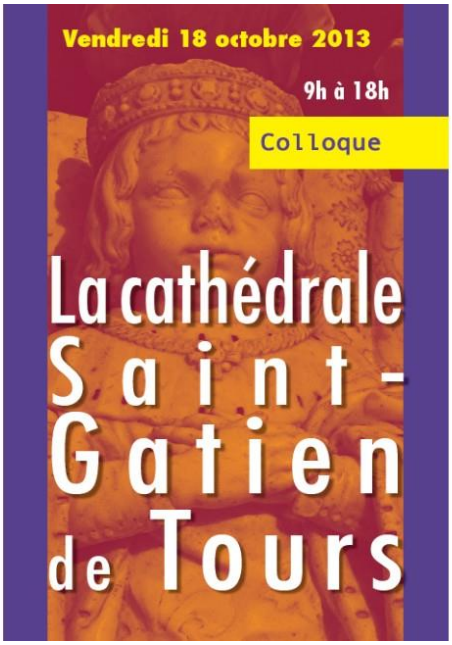

Après avoir consacré un colloque en 2011 à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans et un colloque en 2012 à la cathédrale Saint-Etienne de Bourges, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre se propose d'approcher la cathédrale Saint-Gatien de Tours lors d'une journée d'études le vendredi 18 octobre 2013, salle Thélème, Université-François Rabelais (3 rue des Tanneurs à Tours), sous la présidence de Mme Claude Andrault-Schmitt, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'université de Poitiers, en charge de l'axe territoires, monuments et techniques au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM/CNRS). Elle est également responsable des sessions internationales de jeunes médiévistes.

Introduit par M. Frédéric Aubanton, conservateur régional des monuments historiques, DRAC Centre, ce colloque sera l'occasion de dresser le bilan d'une décennie de travaux menés par les services de l'Etat sur le monument, mais également d'évoquer l'environnement de l'édifice ainsi que les dernières découvertes et créations, notamment celle des vitraux du transept nord. Il insistera sur les intérêts majeurs (et méconnus) que le monument offre au regard de l'histoire de l'art gothique. Seront évoqués, entre autre, la structure du chevet, la couronne de vitraux, les problèmes et les réussites du transept. Sera également rappelée la nécessité de l'étude pluridisciplinaire, car un certain nombre d'informations nous sont parvenues sur les techniques, les matériaux et les datations, ce qui n'est pas si fréquent.

L'accès à ce colloque gratuit.

Renseignements et inscriptions au 02 38 78 85 00 ou par mail (irene.jourdheuil@culture.gouv.fr ou sylvie.marchant@culture.gouv.fr).

Plaquette de présentation du colloque téléchargeable :
http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Focus/Journee-colloque-sur-la-cathedrale-Saint-Gatien-de-Tours-37